



Genève, le 21 novembre 2019
Aux représentant-e-s des médias

Communiqué de presse conjoint du département du territoire et du groupe Pictet

Praille Acacias Vernets - L'Etat et le groupe Pictet signent une convention pour l'Etoile

L'Etat de Genève et le groupe Pictet ont signé ce jour une convention permettant à l'entreprise de développer ses activités dans le quartier de l'Etoile, cœur du grand projet urbain Praille Acacias Vernets, et ainsi d'ancrer de manière pérenne son siège dans le canton de Genève. La convention ouvre la voie à la réalisation d'un premier îlot urbain de quatre bâtiments à l'Etoile d'ici à 2025, comprenant des surfaces d'activités, des espaces verts publics ainsi qu'une centaine de logements.

Convention

L'accord foncier issu de la convention concerne des parcelles situées dans le périmètre du [plan localisé de quartier \(PLQ\) Etoile 1 adopté par le Conseil d'Etat le 6 novembre](#) dernier. Il confirme que le groupe Pictet – déjà propriétaire d'importantes surfaces de terrain au sein du périmètre de l'Etoile sera le constructeur de l'un des deux îlots du PLQ.

Le groupe bénéficiera notamment d'un droit de superficie (DDP) et de droits à bâtir lui permettant la réalisation et l'exploitation de l'ensemble des bâtiments de l'îlot B pour un total de 66'500 m² de surface brute de plancher (SBP).

La convention porte sur un montant de transaction de quelque 21,8 millions de francs (hors rente de servitude de superficie).

Une première réalisation urbaine à l'Etoile

La signature de la convention ouvre la voie à la réalisation de l'îlot B et des espaces publics attenants au sein du PLQ Etoile 1, situé sur la commune de Carouge. Prioritairement voué aux activités du groupe Pictet et d'autres acteurs, ce premier îlot de l'Etoile comprendra également l'équivalent de quelque 100 logements.

Fidèle à l'image directrice de l'Etoile issue du concours (MEP) de 2015, l'îlot de quatre bâtiments sera composé d'un socle de six ou huit étages sur rez-de-chaussée surmonté sur sa partie nord d'une émergence de vingt-quatre étages donnant sur la route des Acacias.

Les nouveaux bâtiments font l'objet d'un concours d'architecture organisé par le groupe Pictet, dont le lauréat sera annoncé au printemps 2020. Selon les termes de l'accord, ces réalisations seront exemplaires en termes de performance énergétique et écologique.

L'îlot B concrétisera la première étape du projet urbain de l'Etoile, futur cœur du secteur

Praille Acacias Vernets directement relié à l'agglomération grâce au Léman Express (gare de Lancy-Pont-Rouge).

M. Renaud de Planta, associé senior du groupe Pictet, commente: «Ce projet se veut un témoignage de l'attachement et de la confiance du groupe Pictet envers la Suisse et Genève, la ville où nous avons notre ancrage depuis 1805. Il représentera aussi pour nos collaborateurs un environnement de travail stimulant, humain et ouvert à la diversité, un lieu favorisant les échanges et tourné vers l'avenir. Enfin, comme notre siège lors de sa construction il y a quinze ans, ce nouvel immeuble sera conçu selon des technologies environnementales de pointe».

Partenariat pour la réalisation d'espaces publics de qualité

Le projet urbain du quartier de l'Etoile fait la part belle aux espaces publics, de verdure ainsi que de nature en ville. Le cœur des îlots urbains sera voué aux espaces verts ouverts au public, les bâtiments donneront directement sur des espaces réservés aux piétons et à la mobilité douce, tandis que la Drize y sera partiellement remise à ciel ouvert.

Afin de contribuer à la qualité de ces espaces publics, le groupe Pictet s'engage dans le cadre de l'accord foncier à contribuer à hauteur de près de 5,8 millions de francs à la réalisation des espaces et équipements publics de l'îlot B. L'entreprise pourra ainsi participer de façon active à la conception des aménagements extérieurs publics avec les autorités cantonales et communales.

Une étape importante pour le PAV et Genève

Si la convention signe le démarrage de l'Etoile PAV en confirmant la dynamique urbanistique et économique de l'Etoile et de Pont-Rouge, elle permet plus largement au groupe Pictet de développer ses activités en continuité avec son siège de la route des Acacias.

Selon M. Antonio Hodgers, président du Conseil d'Etat, chargé du département du territoire (DT), «cet accord apporte trois atouts majeurs pour Genève, puisqu'il permet une première réalisation à l'Etoile d'ici cinq ans, promet un quartier durable avec des espaces publics de qualité, et confirme l'ancrage de Pictet, qui est un important acteur économique dans le canton».

Pour toute information complémentaire:

- **DT:** M. Vinh Dao, directeur de la planification et des opérations foncières, T. 022 546 65 05;
- **Groupe Pictet:** M. Frank Renggli, département communication groupe Pictet, frenggli@pictet.com, T. 058 323 14 73.